

Saint Sulpice la Pointe

www.ville-saint-sulpice-81.fr



Lettre communale

de la ville de
Saint Sulpice
la Pointe

Numéro 61
avril/juin 2006



de la Pointe au Castela

FIER DE MON 18^e BUDGET

Je peux être en effet personnellement très fier de mon 18^e budget en tant que Maire de Saint-Sulpice...

Sans augmenter les IMPÔTS DE LA VILLE, nous continuons à investir énormément, à équiper la ville, à améliorer le cadre de vie et les services à la population.

Ce sont 18 années qui ont transformé notre petite commune en petite ville où il fait bon vivre avec toutes les commodités au quotidien et surtout sans subir une pression fiscale supérieure (cf tableau des taxes locales de nombreuses communes comparables). Avec cela, c'est le contentement de pou-

que tout va bien et que, malgré tout ce qui se fait pour les Saint-Sulpiciens, les impôts de la ville n'augmenteront pas.

LA VILLE CONFIRME SON RAYONNEMENT ET CONCRÉTISE SON ATTRACTIVITÉ

• Attractivité démographique: c'est suffisant!

La ville organise la vision prospective de son développement urbain. La progression démographique est maîtrisée et sa programmation réglementée afin de planifier le lissage de l'arrivée de nouveaux habitants

insérer de la modernité, du commerce, de l'artisanat, de l'activité diversifiée (ex : réaménagement, restructuration du site de l'ARÇONNERIE FRANÇAISE au cœur de la ville).

• Attractivité économique: c'est exponentiel!

Saint-Sulpice ne perd pas son âme. La Municipalité poursuit ses engagements avec détermination et passion: développement du territoire et cohésion sociale marchent ensemble.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE maintient sa mobilisation autour d'enjeux très forts, en plaçant l'humain au cœur du débat. La SOLIDARITÉ et l'INSERTION par les SERVICES créés, par l'ÉCONOMIE et l'EMPLOI permettent avant tout de favoriser le LIEN SOCIAL, la COHÉSION SOCIALE et la VIE ACTIVE pour toutes et tous. Les PROJETS ÉCONOMIQUES, nombreux et importants, vous seront bientôt présentés...

0% **BUDGET 2006** D'AUGMENTATION POUR LES IMPÔTS DE LA COMMUNE

voir confirmer la très bonne santé financière de Saint-Sulpice: nos marges budgétaires sont favorables et l'évolution des produits fiscaux grimpent sans toucher, sans augmenter les TAUX DE NOS IMPÔTS LOCAUX.

Nous avons une bonne capacité d'AUTO-FINANCEMENT qui permet de modérer aussi le recours à l'EMPRUNT.

Et, en plus, notre ENDETTEMENT n'est vraiment pas chargé présentant ainsi des ratios d'analyse très favorables, des critères qui confirment une situation très confortable de notre DETTE (cf tableau des endettements moyens des collectivités de la même strate). Au final, retenons,

(progression actuellement suspendue).

La POPULATION ira donc progressivement vers cette « masse critique » qui autorise un BASSIN DE VIE harmonieux avec les services et commodités locales nécessaires pour rendre la VIE QUOTIDIENNE plus facile, plus confortable.

La POPULATION se stabilisera ainsi près des 10000 habitants et permettra alors d'asseoir la cohérence des aménagements entrepris, structurants ou de proximité, en mettant notamment fin au délitement de certains quartiers ou de certaines parties du CENTRE VILLE pour y affirmer l'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE HISTORIQUE afin d'y réussir des greffes ou requalifications, d'y

ŒUVRER POUR LE BIEN COMMUN... NOTRE ST-SULPICE!

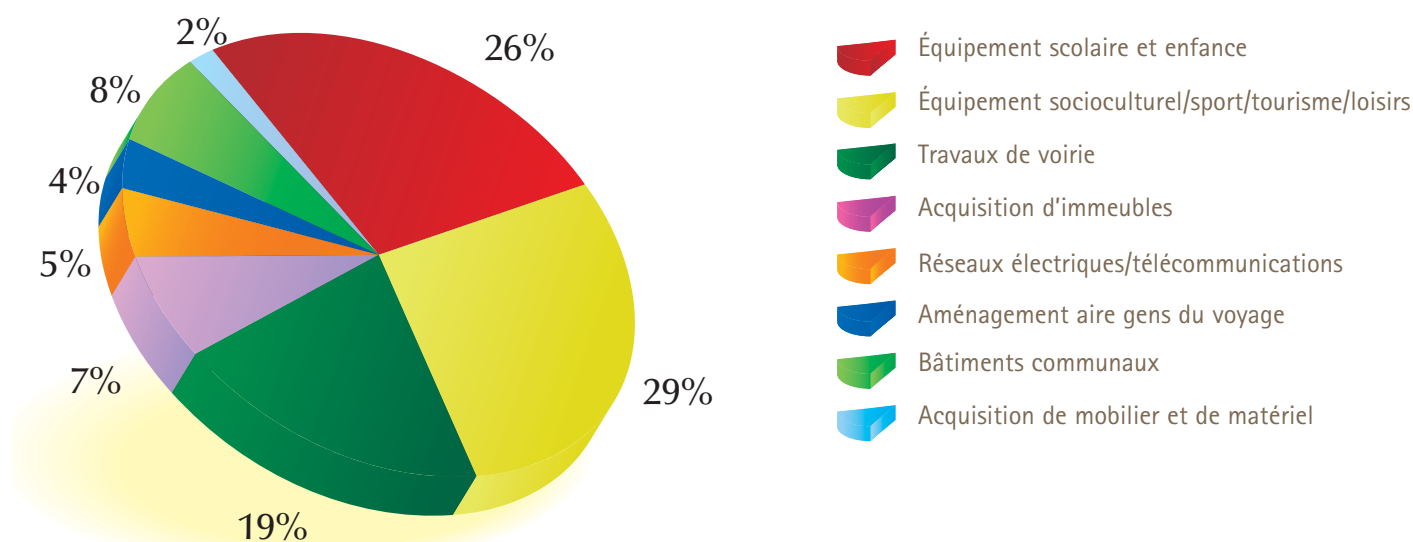
Cela demande beaucoup de temps, d'investissement et un travail conséquent pour vos ÉLUS MUNICIPAUX... ce n'est vraiment plus de la gestion en « bon père de famille ». L'ACTION PUBLIQUE connaît en effet de fortes et nouvelles dynamiques dans un ENVIRONNEMENT SOCIÉTAL très exigeant et en pleine évolution, sollicitant toujours plus de capacités, de formation, d'expérience ou d'expertise rigoureuse, et surtout beaucoup de patience en tout point. Je vous souhaite une bonne et encourageante lecture.

Bernard SOULET
Maire

Investissement

Présentation des principaux investissements programmés pour 2006.

Ventilation des opérations d'investissement du B.P. 2006



ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

ÉCOLE PRIMAIRE MARCEL PAGNOL

- Mobilier pour la création de deux classes supplémentaires (1 500 €).
- Plancher rez-de-chaussée (22 000 €).

ÉCOLE MATERNELLE LOUISA PAULIN

- Changement des fenêtres (17 890 €).
- Installation d'une alarme anti-intrusion et d'un éclairage spécifique de sécurité (4 450 €).
- Achat de jeux d'enfants (13 000 €).
- Création du groupe scolaire L. Paulin qui devient ÉCOLE PRIMAIRE (+ 5 classes élémentaires) (1 874 000 €).

GROUPE SCOLAIRE HENRI MATISSE

- Mobilier pour une classe supplémentaire (4 500 €)
- Achat de jeux pour les enfants (6 400 €).

TROISIÈME SITE DE RESTAURATION SCOLAIRE

- Construction (700 000 €)
- Voirie et réseaux divers (79 000 €)
- Mobilier (145 200 €)



TRAVAUX DE VOIRIE

- Marché à bon de commande (500 000 €):
 - Trottoirs lotissement Bongars / Vacayrial et route de St-Lieux.
 - Enrobé coulé à froid Route d'Azas, impasse Debussy, Bel Solelh, Déodat de Séverac.
 - Réfection des pavés dans la Bastide et esplanade Octave Médale.
- Rue et trottoirs du Renaudel (1 000 000 €).
- Aménagement avenue Milhès (56 690 €).
- Mobilier urbain: achat de bancs, poubelles, toutounet (20 000 €).
- Signalétique touristique (15 000 €).
- Achat d'un cinémomètre laser (9 500 €).



ACQUISITION DE MOBILIER ET MATÉRIEL

Afin de faciliter le travail quotidien des services techniques municipaux plusieurs achats sont programmés :

- Tondeuse autoportée (30 000 €).
- Robot pour le nettoyage du bassin d'été de la piscine (12 000 €).
- Véhicule Mecalac (45 000 €).
- Remplacement des 3 véhicules incendiés en janvier 2006 (40 500 €).



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM

- Renaudel (103 500 €).
- Rue du 3 mars 1930 / Pescayres (140 000 €).

EXTENSION ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Renaudel (75 500 €).
- Modernisation des fluos – 1^{re} tranche (75 500 €): Molétrincade, rue Charles pontnau, rue du centre, rue Albert Camus.
- Rue du 3 mars / Pescayres (80 000 €).
- Modernisation des fluos - 2^e tranche (70 000 €).



BÂTIMENTS COMMUNAUX

CASTELA

- 3^e tranche piliers de soutènement (42 000 €).
- Éclairage intérieur (35 000 €).

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL en phase terminale de construction (mise en service en septembre 2006)

POLYSPACE

- Aménagement d'un local technique (44 000 €).
- Création d'un local pour le Tarot Club (51 000 €).

STADE DE MOLETRINCADE

- Mise aux normes électriques des anciens vestiaires (6 000 €).
- Réfection toiture d'un local pour y implanter 3 associations (11 200 €).
- Isolation et nettoyage de la toiture (6 500 €), réalisation d'une avancée de 20 m x 2 m (5 000 €) pour le club house de football.

STADE DE LA MESSALE

- Réalisation d'un plateau multisport (122 000 €).
- Achat de jeux extérieurs pour les enfants pour compléter l'espace multisport (29 000 €).
- Pose d'une main courante et de filet pare ballons (14 100 €).

PISCINE

- Réhabilitation du carrelage du bassin d'été (47 350 €).
- Clôture (6 000 €).

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASE ET SALLES ANNEXES À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DE L'ÉCOLE H. MATISSE

- Travaux de voirie et réseaux divers (90 000 €).
- Travaux de construction (1 918 000 €).

CONSTRUCTION D'UN ESPACE CULTUREL ET TOURISME – RUE DU 3 MARS 1930

Le terrain support de l'opération se trouve dans la partie terminale de la rue du 3 mars 1930 en lieu et place des ateliers municipaux (ces derniers devant déménager en septembre 2006

vers le nouveau Centre Technique Municipal – rue du capitaine Beaumont).

Ces ateliers situés à proximité immédiate du site historique du Castela seraient réutilisés et réhabilités en vue d'y accueillir un espace culturel et tourisme.

- L'objectif de cette opération est double :
 - regrouper l'Office de Tourisme, l'écomusée et l'accueil des visites du souterrain du Castela dans un bâtiment unique au cœur historique de la Bastide près du pigeonnier de type napoléonien – en cours d'acquisition par la municipalité et qui fera l'objet d'une restauration – afin d'aménager le site dans l'esprit d'une coulée verte mettant en scène les différents éléments historiques et architecturaux remarquables de notre ville.
 - Libérer les préfabriqués où se trouve actuellement l'Office de Tourisme dans le parc Spénale pour agrandir et ouvrir le PARC PUBLIC.

- Cet espace comprendra :

1) Un espace tourisme d'envergure départementale qui aura pour fonction d'assurer la promotion de l'ensemble du territoire (accueil, documentations touristiques, conférences/projection de films retraçant le riche passé du patrimoine tarnais en pays de Cocagne).

2) Un espace culturel :

- dédié au poète Armand Guibert : écrits, documents et objets personnels du poète et traducteur, essayiste et éditeur.

- un écomusée pour mettre en valeur et présenter au public le patrimoine matériel du territoire : une collection de plus de 250 vieux outils et objets de l'histoire locale ainsi qu'une collection unique d'arçons issue d'une fabrique locale reconnue mondialement.

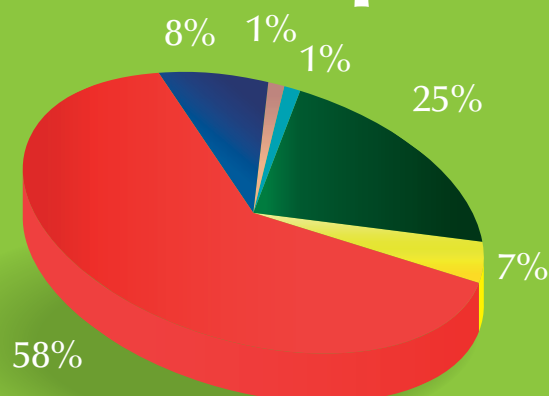
3) Un théâtre de verdure pour créer un espace propice à la diffusion de projets artistiques culturels ou historiques.

CRÉATION D'UN PARC URBAIN SUR LE SITE DE L'ANCIEN CAMPING MUNICIPAL – CHEMIN DU CAMPING (55 000 €).**ACQUISITION D'IMMEUBLES**

- Achat du terrain appartenant à M. et Mme Cassaigne (380 000 €) en vue de l'agrandissement du cimetière sur le site actuel pour faire face au besoin du service des inhumations avec création de CHAMBRES FUNÉRAIRES.
- Achat de terrains situés aux lieudits « La gazanne basse » (28 200 €) et « Canals » (30 300 €) pour la réalisation d'une coulée verte.
- Achat du pigeonnier de type napoléonien – rue du 3 mars 1930 (12 000 €) pour restauration et aménagement du site historique.

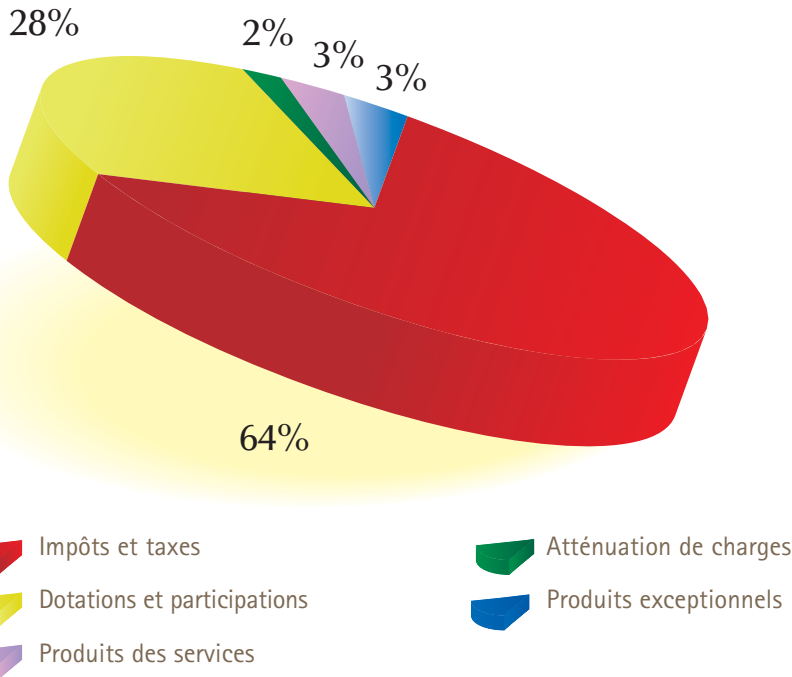
ZOOM sur les...**Subventions communales 2006 aux Associations de Saint-Sulpice**

Le montant total des subventions annuelles accordé aux associations st-sulpiciennes s'élève pour l'année 2006 à 95 647,15 €. À cela s'ajoute des efforts d'investissement soutenus pour améliorer et rénover les installations, un soutien logistique lors des manifestations, et enfin la prise en charge des dépenses de fonctionnement (chauffage, eau, électricité...).



Ventilation

Recettes de fonctionnement - C.A. 2005



Les comptes de la Commune

La crainte d'une dégradation plus ou moins rapide des **COMPTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES** n'est pas un sujet d'inquiétude immédiat, notamment chez nous à **ST-SULPICE LA POINTE**. Sur un plan général, l'**INVESTISSEMENT LOCAL** et les **EFFORTS D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS** souhaités par tous les citoyens (*de la petite enfance aux plus âgés de nos seniors*) sont les plus fortes raisons actuelles des **DÉPENSES** de nos collectivités.

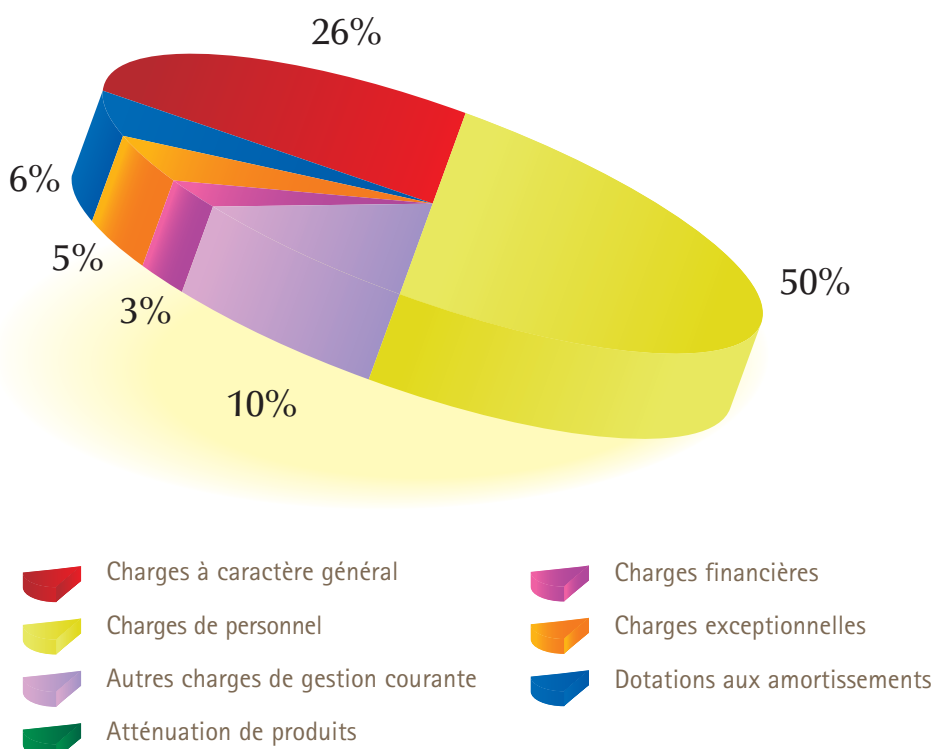
Cependant, si le **DYNAMISME** de l'investissement local est très important dans le **DÉVELOPPEMENT** de notre **ÉCONOMIE** régionale comme nationale, c'est bien davantage les effets de la **DÉCENTRALISATION** et l'impact des **TRANSFERTS DE COMPÉTENCES** insuffisamment compensés par l'**ÉTAT** qui inquiètent l'équilibre financier global des **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**. Les **MISES AUX NORMES** européennes en matière de sécurité et d'environnement expliquent également et très largement les évolutions actuelles à la **HAUSSE** des dépenses (*le principe de précaution et la recherche du risque zéro ne pourront plus se financer*).

ST-SULPICE tient compte de ces surplus de **CHARGES** et a d'ores et déjà commencé à anticiper le phénomène :

- Nos **RECETTES** sont très dynamiques (*nos bases augmentent de + 11,5 %*).
- La **HAUSSE** de nos **PRODUITS** couvre le surplus des charges sans augmentation de nos **IMPÔTS**.
- Notre **AUTOFINANCEMENT** ne subit aucune contraction
- L'**ENCOURS** de notre **DETTE** n'augmentera que peu alors que notre **ENDETTEMENT** est largement en dessous des ratios moyens de référence.

Des tendances qu'il faudra maintenir durablement...

Dépenses de fonctionnement - C.A. 2005



Fiscalité

Évolution des bases 2005/2006

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	TOTAL
2005	5 676 000 €	4 462 000 €	95 300 €	1 0 233 300 €
2006	6 342 000 €	4 985 000 €	67 000 €	11 394 000 €
Variation en Euros	+666 000	+523 000	-28 300	+1 160 700
Variation en %	+11.73	+11.72	-29.70	+11.34

Évolution du produit fiscal 2005/2006... Sans variation des taux d'imposition

Notre produit fiscal 2006 augmente pour atteindre 1 894 733 € (+9,68%) et cela sans augmenter les taux tout simplement grâce au dynamisme des bases.

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti	TOTAL
2005	626 063 €	1 015 997 €	85 522 €	1 727 582 €
2006	699 523 €	1 135 085 €	60 126 €	1 894 733 €
Variation en Euros	+73 460	+119 087	-25 396	+167 150
Variation en %	+11.73	+11.72	-29.70	+9.68

Détail des allocations compensatrices versées par l'État

Taxe d'habitation	64 059 €
Taxe foncier bâti	26 447 €
Taxe foncier non bâti	9 961 €
Taxe professionnelle	16 455 €
TOTAL	116 922 €

Les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées par l'État.

Pour 2006, St-Sulpice percevra 116 922 € au titre des allocations compensatrices.

Cette somme vient s'ajouter au produit fiscal, ce qui porte à 2 011 655 € les ressources de la Commune.

ZOOM sur la taxe professionnelle

Évolution de la taxe professionnelle

	Bases TP 2005	Bases TP 2006	Variation en Euros	Variation en %
Saint-Sulpice	9 691 922 €	10 989 636 €	+1 297 714 €	+13,39%

Dotation de solidarité communautaire 2006

	1 ^{re} part Soutien aux fonctions résidentielles et de centralité	2 ^e part Intéressement au dynamisme économique	3 ^e part Correction lissage des taux (15%)	4 ^e part solidarité et péréquation (14%)	TOTAL	Variation en % par rapport à 2005
Saint-Sulpice	75 632.00 €	22 302.97 €	14 529.50 €	22 193.28 €	134 658 €	+27%

Endettement

	France	Midi-Pyrénées	Saint-Sulpice
Encourt de la dette / Population	864€	840€	493€
Annuité de la dette / Population	135€	133€	60€
Annuité de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	12.90%	14.00%	6.50%
Encourt de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	0.82	0.89	0.53
Encourt de la dette Épargne brute	5.10	6.70	1.87
DRF et remboursement de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	96.20%	97.20%	76.10%

Alors qu'en France la pression fiscale locale croît de 2 à 2,5% en moyenne pour 2006, **St-Sulpice n'augmente pas ses impôts communaux.**

Nous connaissons quand même des recettes directes à la hausse et, avec ces ressources nouvelles supplémentaires, c'est notre endettement, actuellement faible pour ne pas dire insuffisant, qui devra être la marge de manœuvre à utiliser comme composante financière incontournable de toute gestion qu'elle soit publique ou privée.

Il faudra alors savoir jouer et ne pas manquer de le faire... L'emprunt doit donc servir aussi de bras de levier pour supporter nos investissements et encore plus, afin de lisser les dépenses, lorsque la dette actuelle de la commune reste très basse.

Strate démographique : communes de 5000 à 10 000 habitants. Population St-Sulpice : 6 402 habitants (RG INSEE janvier 2004).

Taux d'imposition 2006

Évolution des taux d'imposition communaux

Communes	Taxe d'habitation		Taxe foncier bâti		Taxe foncier non bâti		Taxe professionnelle	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
GRAULHET	12.49	12.49	32.48	32.48	133.88	133.88	T.P.U.	T.P.U.
GAILLAC	11.93	12.11	26.07	26.46	105	106.58	T.P.U.	T.P.U.
MAZAMET	12.29	12.80	26.28	27.13	78.53	79.00	T.P.U.	T.P.U.
CARMAUX	13.21	13.27	28.84	28.99	93.93	94.39	T.P.U.	T.P.U.
ALBI	14.10	14.31	26.50	26.90	89.90	91.25	T.P.U.	T.P.U.
PUYLAURENS	12.95	12.95	26.43	26.43	103.74	103.74	T.P.U.	T.P.U.
RABASTENS	12.15	12.51	24.55	25.29	73.30	75.50	T.P.U.	T.P.U.
LISLE SUR TARN	12.88	13.26	25.75	26.51	80.00	80.00	T.P.U.	T.P.U.
COUFFOULEUX	11.11	11.33	24.81	25.31	71.15	71.15	T.P.U.	T.P.U.
LAVAU	10.08	10.08	24.78	24.78	101.21	101.21	T.P.U.	T.P.U.
SAINT-SULPICE	11.03	11.03	22.77	22.77	89.74	89.74	T.P.U.	T.P.U.

* Taxe Professionnelle Unique (TPU)

Sources : taux obtenus auprès des municipalités concernées.



Saint Sulpice la Pointe

Lettre communale de la ville de Saint Sulpice la Pointe

Directeur de la publication : M. Bernard Soulet

Rédaction : Le groupe de communication

Pré-pressé et impression Art & Caractère (Lavaur)



de la Pointe au Castela • Numéro 61